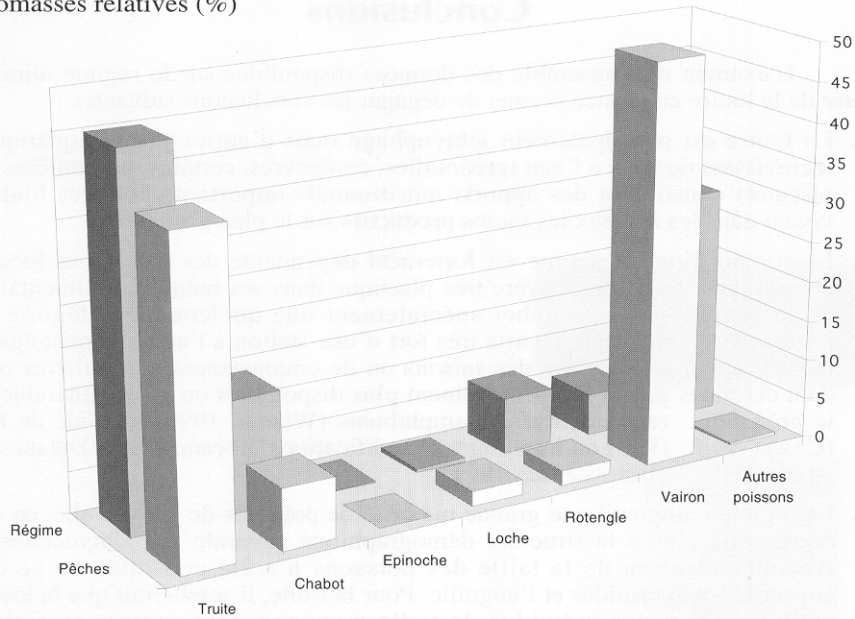


Biomasses relatives (%)



Abondances relatives (%)

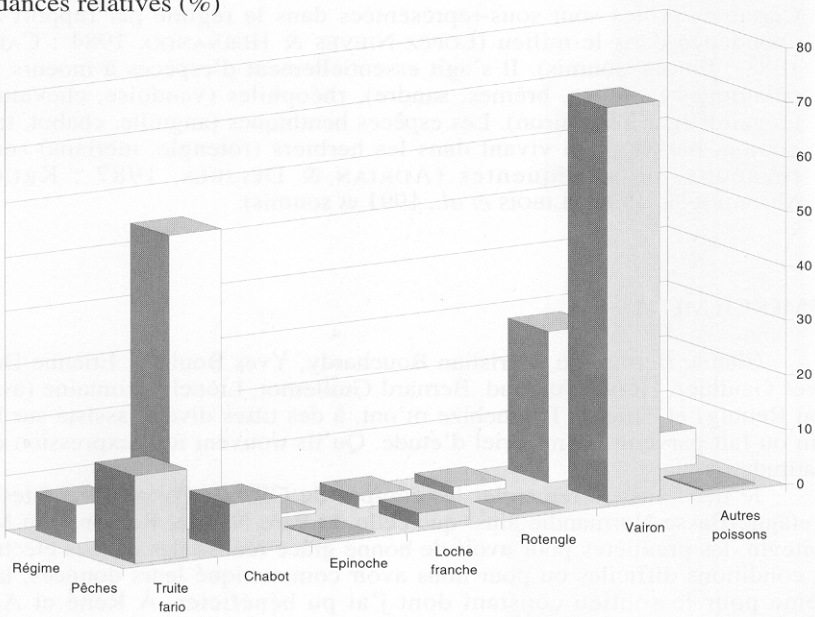


Fig. 6. Comparaison du régime de la loutre avec les ressources piscicoles (Bassin supérieur de l'Ellez).
The diet of the otter compared to fish resources in the river Ellez upper stretches.

Conclusions

L'examen de l'ensemble des données disponibles sur le régime alimentaire de la loutre en France permet de dégager les conclusions suivantes :

1. La loutre est principalement ichtyophage mais d'autres proies aquatiques (écrevisses) ou liées à l'eau (grenouilles, couleuvres, certains mammifères ou oiseaux) constituent des apports nutritionnels importants pour les loutres vivant dans les milieux les moins productifs sur le plan piscicole.
2. La composition du régime est fortement dépendante des ressources locales en poissons. La loutre s'avère très plastique dans ses habitudes alimentaires et ne semble pas rechercher spécialement une quelconque catégorie de proies. Ainsi, son régime varie très fort d'une station à l'autre. Il peut également fluctuer en fonction des saisons ou de circonstances particulières rendant certaines proies momentanément plus disponibles ou plus vulnérables à la prédation : reproduction des amphibiens (WEBER, 1990), période de frai (CARSS *et al.*, 1990) ou importantes modifications biocénétiques (DELIBES & ADRIAN, 1987 ; LIBOIS *et al.*, 1991).
3. Le régime comprend une grande majorité de poissons de petite taille, ce qui correspond bien à la structure démographique générale des ichtyocénoses. Aucune sélection de la taille des poissons n'a été constatée en ce qui concerne les cyprinidés et l'anguille. Pour la truite, il semblerait que la loutre exploite plutôt les individus de taille moyenne, tout comme en Galice (CALLEJO, 1988) ou en Catalogne (RUIZ-OLMO, 1994).
4. Certaines proies sont sous-représentées dans le régime par rapport à leur abondance dans le milieu (LOPEZ-NIEVES & HERNANDO, 1984 ; CALLEJO, 1988 ; LIBOIS, soumis). Il s'agit essentiellement d'espèces à moeurs plutôt pélagiques (ablettes, brèmes, sandre), rhéophiles (vandoise, chevaine) ou grégaires (gardon, vairon). Les espèces benthiques (anguille, chabot, tanche, goujon, barbeau) ou vivant dans les herbiers (rotengle, merlans) sont, en revanche, plus fréquentes (ADRIAN & DELIBES, 1987 ; KRUK & MOORHOUSE, 1990 ; LIBOIS *et al.*, 1991 et soumis).

REMERCIEMENTS

Claude Bernuzeau, Christian Bouchardy, Yves Boulade, Etienne Delooz, Yves Gauthier, Hervé Guillaud, Bernard Guillemot, Lionel Lafontaine (association Reunig) et Thierry Tournebize m'ont, à des titres divers, assisté sur le terrain ou fait parvenir du matériel d'étude. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Je tiens aussi à remercier les équipes du CSP de Poitou-Charentes et de Bretagne-Basse Normandie ainsi que celle du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, les premières pour avoir de bonne grâce réalisé des pêches électriques en conditions difficiles ou pour nous avoir communiqué leurs données, la troisième pour le soutien constant dont j'ai pu bénéficier. À René et Annick Rosoux, je tiens à adresser ma reconnaissance toute spéciale, pour leur soutien, leur accueil, leur enthousiasme et leur amitié. Enfin, sans le soutien financier du SRETIE et la confiance de Madame Véronique Barre, cette recherche n'aurait pu être entreprise.